



Conservatoire à Rayonnement Régional
Musique - Danse - Théâtre - Arts plastiques



la DANSE

classique
contemporaine
jazz



dijon.fr



présentation

Le conservatoire de Dijon propose un enseignement en danse dans les esthétiques suivantes :

- » Classique
- » Contemporaine
- » Jazz
- » Hip-hop (sous forme de stages)

et les disciplines théoriques

- » Formation Musicale Danseur
- » Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD)
- » Culture chorégraphique

L'équipe du conservatoire dispense une pédagogie ambitieuse pour chaque élève tout en veillant à s'adapter aux différents profils et est soucieuse d'aboutir, grâce à la danse, à l'épanouissement de l'élève.

Il est possible de pratiquer la Danse en :

- » Cours traditionnel
(les cours ont lieu hors temps scolaire)
- » Cours à Horaires Aménagés ; voir page 6

L'entrée au conservatoire

L'inscription (pour les nouveaux élèves) s'effectue en juin et fin août / début septembre.

Les élèves sont auditionnés en groupes (en fonction de leur âge), lors d'un cours collectif, par un jury composé de professeurs du conservatoire et d'un membre de l'équipe de direction.

Le jury évalue les aptitudes physiques (amplitude articulaire, souplesse...), le sens artistique, la qualité d'écoute, la motivation, l'investissement dans la séance et la disponibilité de l'élève.

différentes esthétiques

Danse classique

La danse classique est un art, une technique à part entière, une écriture codifiée avec son propre langage. Les élèves se découvrent, se construisent et se réalisent par l'apprentissage des ballets du répertoire, de la technique sur pointes et demi-pointes et goûtent à la virtuosité du mouvement. La danse classique met en avant l'imaginaire et le fantastique, où la beauté du geste est une fin en soi.

Danse contemporaine

La danse contemporaine est multiple et repose sur des fondamentaux techniques précis. Cette esthétique peut s'associer à toute forme d'art, de musique et de culture. L'apprentissage de la danse contemporaine passe par une formation technique rigoureuse et une recherche qui incite l'élève à développer sa propre écriture lors d'ateliers chorégraphiques (improvisation, composition) et de répertoire. Être danseur contemporain permet d'exprimer par le corps des sentiments, des messages, une vision personnelle du monde...

Danse jazz

La danse jazz est un langage sonore et corporel qui accompagne le danseur vers l'affirmation de soi. Ce langage lui permet de s'exprimer pleinement, au carrefour des ressentis physiques et émotionnels. Accessible à tous, l'univers de la danse jazz prend sa source dans le rapport au sol, à la musique, à son histoire. Explorant tous les états, toutes les qualités, la danse jazz est à la fois libre comme l'improvisation et codifiée dans sa culture.

Danse hip-hop (stage)

Locking, Popping, Hype, House Dance, Krump, Breakdancing, Newstyle... Ces esthétiques, issues de l'univers foisonnant du hip hop, permettent à cette danse urbaine de s'imposer comme une culture complémentaire à une formation aboutie des élèves danseurs.

cursus danse

initiation pour les 6 et 7 ans

L'enfant apprend à explorer différentes qualités par le mouvement dansé, à être à l'écoute de ses sensations tout en étant en relation avec les autres, à développer sa créativité et sa musicalité. Il acquiert progressivement une habileté corporelle qui lui permet de s'exprimer par la danse.

| | |
|----------------------|-------------------|
| Initiation 1 (6 ans) | » 1 cours de 1h00 |
| Initiation 2 (7ans) | » 1 cours de 1h00 |

cycle I dès 8 ans ; durée : 4 ans (± 1 an)

Éléments techniques de bases, approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique.

| | |
|--------------|--|
| 1C 1 1C 2 | » Dominante : 2 cours de 1h15 » Formation musicale du danseur (FMD) : 1 cours de 1h00 |
| 1C 3 1C 4 | » Dominante : 2 cours de 1h30 » Complémentaire : 1 cours de 1h30 » FMD : 1 cours de 1h00 |

cycle II + 11 ans ; durée : 3 ans (± 1 an)

Maîtrise des éléments techniques de bases. Prises de conscience de la danse en tant que langage artistique.

| | |
|----------|---|
| 2C 1 à 3 | » Dominante : 2 cours de 1h30 » Complémentaire : 1 cours de 1h30 env. » FMD : 1 cours de 1h00 |
|----------|---|



Cycle III dès 14 ans ; durée : 2 ans (+ 1 à 2 ans possibles)

L'élève s'inscrit dans la perspective d'une pratique de danse en amateur de bon niveau. Il commence à maîtriser les éléments techniques et la terminologie de sa discipline. Il est capable de développer un projet artistique personnel ou en groupe et d'être autonome dans le travail et dans l'interprétation.

| | |
|----|---|
| 3C | » Dominante : 2 cours de 2h00 » Complémentaire : 1 cours de 1h30 env. » FMD : 1 cours de 1h00 |
|----|---|

Cycle à orientation professionnelle

+ 16 ans ; durée : 2 ans (± 1 à 2 ans)

Ce cycle s'adresse aux élèves motivés par une pratique intensive et qui ambitionnent de poursuivre leur apprentissage dans les établissements supérieurs ou ayant pour projet de s'orienter vers les métiers de la danse (dont l'enseignement).

Les objectifs de ce cycle sont l'autonomie dans l'appropriation de la danse, le développement d'une perception critique des œuvres abordées, l'accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle, le développement de l'endurance et l'acquisition d'une culture chorégraphique.

| | |
|-----|--|
| COP | » Dominante : 4 cours de 1h30 à 2h00 » Complémentaire : 2 cours de 1h30 env. » FMD : 1 cours de 1h00 » Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD) : 1 cours » Master classes et stages ponctuels » Un cours de culture chorégraphique |
|-----|--|

horaires aménagés

L'intégration en CHAD et S2TMD s'effectue suite à des procédures spécifiques : inscription, audition au conservatoire, et validation par l'Éducation Nationale.

Dans ce cursus, le nombre de cours dispensés par semaine est plus important. Aux cours de danse dispensés en temps scolaire s'ajoutent des cours à suivre en dehors du temps scolaire.

CHAD au collège Marcelle Pardé

Classes à Horaires Aménagés Danse

Voir dépliant spécifique.

Le conservatoire, en collaboration avec le collège Pardé, propose des Classes à Horaires Aménagés. En complément de leur formation générale, les élèves bénéficient de deux demi-journées, intégrées à leur emploi du temps, au cours desquelles ils se rendent au conservatoire pour pratiquer la danse.

S2TMD au Lycée Carnot

Section Technique du Théâtre, de la Musique et de la Danse (filière du baccalauréat technologique)

Voir dépliant spécifique.

Proposée de la 2^{de} à la terminale au lycée Carnot, elle correspond à un niveau de danse de fin de 2^e cycle et au-delà. De ce fait, les élèves souhaitant entrer en S2TMD doivent avoir approximativement un niveau de fin de 2^e cycle ou avoir pratiqué la danse pendant au moins six années. Cette filière permet de libérer un volume horaire suffisant pour suivre le Cycle à Orientation Professionnelle (COP) complet au conservatoire.

informations pratiques

Limite d'âge voir cursus danse p. 4-5

Les élèves sont accueillis de 6 à 28 ans (en fonction des cursus). Les âges indiqués sont à comprendre « avant le 31 décembre de l'année en cours ».

Lieu de cours

Les cours ont lieu dans les locaux du conservatoire : sites Colmar et Clemenceau.

Certificat médical

Chaque année scolaire, conformément aux textes officiels, l'élève doit fournir un certificat médical attestant « l'absence de contre-indication à la pratique de la Danse », datant de moins de trois mois.

Il est à fournir lors de l'inscription sans quoi le dossier ne pourra être accepté.

Droits d'inscription

Après admission, pour valider son inscription, l'élève s'acquitte des droits d'inscription auprès du conservatoire (en fonction du quotient familial, de la domiciliation...).

Tenues

Voir le document spécifique téléchargeable sur le site internet du conservatoire.

Productions

Chaque année, les élèves se produisent lors de prestations publiques, spectacles, dans différents lieux.

APEC

Le conservatoire travaille en collaboration avec l'APEC (Association des Parents d'Élèves du Conservatoire) pour la mise en œuvre de différentes actions (encadrement de spectacles, sorties pédagogiques...)

Ville de Dijon

Conservatoire à Rayonnement Régional
24, bd Clemenceau - CS 73 310 - 21033 Dijon Cedex
Autres sites : 15, rue de Colmar / 8, rue Monastir

Courriel scolarite-crr@ville-dijon.fr
Téléphone 03 80 48 83 68 (service scolarité)
Site internet dijon.fr/conservatoire

Retrouvez le CRR sur Facebook



J-Y. Dupont-Lemaire, *directeur*
C. Dacharry, *directeur-adjoint*
en charge des enseignements
N. Brideron, *responsable de la scolarité*

Service scolarité, horaires

Espace Clemenceau, 1^{er} étage

En temps scolaire

Lun fermé le matin / 13h30 - 18h00
Mar 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Mer 9h00 - 18h00 (en continu)
Jeu 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Ven fermé le matin / 13h30 - 17h00

Pendant les vacances scolaires

Lun, mar, } fermé le matin / 14h00 - 17h00
jeu, ven }
Mer 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00